

**Tribunal de la
concurrence**



Competition Tribunal

Référence : *Le Commissaire de la concurrence c. La Compagnie de la Baie d'Hudson*,
2017, Trib conc 7

N° de dossier : CT-2017-008

N° de document du greffe : 14

AFFAIRE INTÉRESSANT la *Loi sur la concurrence*, LRC 1985, ch C-34, et ses
modifications;

ET une requête en ordonnance aux termes de l'article 74.1 de la *Loi sur la concurrence*
pour un comportement susceptible d'examen en vertu de l'alinéa 74.01(1)a) et du
paragraphe 74.01(3) de la *Loi sur la concurrence*.

ENTRE :

Le Commissaire de la concurrence
(demandeur)

et

La Compagnie de la Baie d'Hudson
(défenderesse)



Date de la conférence de gestion d'instance : 25 mai 2017

Devant le membre judiciaire Jocelyne Gagné

Date de l'ordonnance : 26 mai 2017

ORDONNANCE ÉTABLISSANT LE CALENDRIER

[1] **FAISANT SUITE À** l’avis de demande déposé par le Commissaire de la concurrence à l’endroit de la défenderesse relativement à des ordonnances aux termes de l’article 74.1 de la *Loi sur la concurrence* pour un comportement susceptible d’examen en vertu de l’alinéa 74.01(1)a) et du paragraphe 74.01(3) de la *Loi sur la concurrence*;

[2] **ET** au projet d’ordonnance établissant le calendrier déposé par les parties le 8 mai 2017 et aux discussions menées avec les avocats des deux parties lors d’une conférence de gestion d’instance qui s’est déroulée le 24 mai 2016;

[3] **ET ATTENDU QUE** le Tribunal a examiné le projet d’ordonnance établissant le calendrier et qu’il estime, compte tenu des différentes modifications convenues par les parties lors de cette conférence, que ce projet est approprié et conforme aux principes énoncés au paragraphe 9(2) de la *Loi sur la concurrence*, LRC 1985, ch 19 (2^e suppl);

LE TRIBUNAL ORDONNE CE QUI SUIT :

[4] Le calendrier des étapes préparatoires à l’audience est le suivant :

29 septembre 2017	Signification des affidavits de documents et dépôt des documents par toutes les parties
17 novembre 2017	Date limite pour le dépôt de requêtes découlant d’affidavits de documents et, le cas échéant, de documents produits
1 ^{er} décembre 2017	Audience des requêtes découlant d’affidavits de documents et, le cas échéant, de documents produits
10 janvier 2018	Date limite pour le dépôt de documents supplémentaires découlant d’affidavits de documents ou de requêtes liées à la production de documents
Du 22 janvier au 23 février 2018	Interrogatoires préalables se déroulant selon un échéancier convenu entre les avocats des parties
13 avril 2018	Date limite pour répondre aux engagements pris lors des interrogatoires préalables
4 mai 2018	Date limite pour le dépôt de requêtes découlant des réponses aux engagements et aux refus
14 mai 2018	Échéance pour le dépôt du mémoire de médiation

24 mai 2018	Audience des requêtes découlant des réponses aux engagements et aux refus
31 mai et 1 ^{er} juin 2018	Médiation en présence du juge Robert Barnes
15 juin 2018	Date limite pour le suivi des interrogatoires préalables
27 juillet 2018	Signification par le demandeur des documents sur lesquels il entend se fonder, des dépositions de témoins et des rapports d'expert, le cas échéant
10 août 2018	Signification par le demandeur de la liste des documents pouvant être admis sans aucun autre élément de preuve
28 septembre 2018	Signification par la défenderesse des documents sur lesquels elle entend se fonder, des dépositions de témoins et des rapports d'expert, le cas échéant
8 octobre 2018	Date limite pour le dépôt des demandes d'admission
22 octobre 2018	Signification par le demandeur de la liste des documents en réponse, aux déclarations de témoins et aux rapports d'expert, le cas échéant Date limite pour le dépôt de requêtes en procédure sommaire et, le cas échéant, de requêtes liées aux éléments de preuve
29 octobre 2018	Date limite pour le dépôt de documents auprès du Tribunal aux fins de l'audience (recueils de jurisprudence et de doctrine, déclarations de témoins, livres conjoints de documents, etc.) Date limite pour répondre aux demandes d'admission
9 novembre 2018	Date limite pour l'audience de requêtes en procédure sommaire et, le cas échéant, de requêtes liées aux éléments de preuve

[5] L'audience concernant la demande commencera à 10 h, le 19 novembre 2018, dans la salle d'audience du Tribunal de la concurrence, sise au 90, rue Sparks, bureau 600, à Ottawa. L'échéancier sera le suivant :

Du 19 au 23 novembre 2018	Première semaine de l'audience
Du 26 au 30 novembre 2018	Deuxième semaine de l'audience
Du 3 au 7 décembre 2018	Troisième semaine de l'audience
Du 10 au 14 décembre 2018	Quatrième semaine de l'audience
Du 17 au 20 décembre 2018	Cinquième semaine de l'audience

[6] Le Tribunal entendra les plaidoiries du 14 au 16 janvier 2019.

FAIT à Ottawa, ce 26^e jour de mai 2017.

SIGNÉ au nom du Tribunal par le membre judiciaire

(s) Jocelyne Gagné

AVOCATS

Pour le demandeur :

Le Commissaire de la concurrence

Alexander Gay
Katherine Rydel

Pour la défenderesse :

Eliot Kolers
Mark Walli
William Wu